

**Nombre de membres :**

- En exercice : 46
- Présents : 25
- Votants : 29
- Procuration(s) : 4
- Absent(s) excusé(s) : 5
- Absent(s) : 12

**DEL 2019\_132**

**Date de convocation :**  
**Le 16 octobre 2019**

**Date d'affichage :**  
**Le 16 octobre 2019**

Fait à Aigondigné,  
Le 22 octobre 2019  
Ont signé au registre tous les  
membres présents.  
Pour extrait conforme

L'an deux mil dix-neuf, le 22 octobre à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

**CONVOQUES :** Audoux Angélique, Autret Erwan, Auzanneau Danièle, Babin Olivier, Baraton Claude, Barbareau Freddy, Berton Jean-Claude, Biraud Vanessa, Boinier Philippe, Bourdier Christine, Brelay Lylia, Carpentier Ludovic, Chailler Catherine, Chardavoine Laetitia, Chauvineau Julien, Chiasson Isabelle, Clert Danièle, Compère Francis, Cousset Alain, Dagois Françoise, Daguts Karine, Didier Emilien, Duchemin Jean-Luc, Ecale Laurence, Garnier Céline, Girault Maryvonne, Gomes-Teixeira François, Guibert Monique, Hipeau Gaëlle, Lahmiti Nicole, Le Bars Arlette, Lombard Jacques, Magne Didier, Martinez Olivier, Noizet Michel, Parant Dominique, Portet Sébastien, Rivault Pierre, Rivault Rachel, Rouxel Patricia, Simon Thierry, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trébeau Audrey, Trochon Patrick, Villanneau Emmanuel.

**Excusé(e)(s) et pouvoir(s) :** CARPENTIER Ludovic, pouvoir à VILLANNEAU Emmanuel, DAGOIS Françoise, pouvoir à BIRAUD Vanessa, HIPEAU Gaëlle, pouvoir à AUDOUX Angélique, MAGNE Didier, pouvoir à NOIZET Michel

**Excusé(e)(s) :** AUTRET Erwan  
BARBAREAU Freddy  
DUCHEMIN Jean-Luc  
GIRAULT Maryvonne  
MARTINEZ Olivier

**Absent(e)(s) :** BABIN Olivier, BARATON Claude, BERTON Jean-Claude, BRELAY Lylia, CHARDAVOINE Laetitia, CHAUVINEAU Julien, CHIASSON Isabelle, ECALÉ Laurence, LAHMITI Nicole, LOMBARD Jacques, RIVAULT Rachel, TREBEAU Audrey.

**Secrétaire de séance :** PARANT Dominique

**Délibération 2019\_132 : INTERCOMMUNALITE**

**Objet : Questionnaire d'enquête sur les projets éoliens, photovoltaïques et de méthanisation**

A la suite du conseil communautaire de la communauté de communes Mellois en Poitou du 27 mai dernier, un sondage a été lancé à l'intention de toutes les communes du territoire afin de connaître leur position notamment sur les projets éoliens, photovoltaïques et de méthanisation.

Mellois en Poitou s'est engagé dans une démarche volontariste de développement des énergies renouvelables en assurant le développement de plusieurs filières et notamment l'éolien, le photovoltaïque, la biomasse, et d'autres projets ambitieux (hydrogène, méthanisation).

Les échanges entre élus communautaires ont conduit à plusieurs conclusions, à savoir :

- Mellois en Poitou est un territoire rural et considère que le paysage est un atout majeur de son attractivité,
- Le développement touristique et de son potentiel économique invite à la plus grande prudence en matière de concentration d'éoliennes sur un même secteur,

Mme le Maire rappelle que la commune historique de Sainte Blandine s'était prononcée contre l'implantation de projets éoliens sur son territoire du fait de sa situation en zone Natura 2000 et en zone de protection spéciale des oiseaux de plaine, considérant l'impact négatif d'implantation d'éoliennes sur l'avifaune de plaine en particulier pour la protection des oiseaux d'intérêt communautaire (notamment la Outarde Canepetière ainsi que les Busards).

Elle rappelle également la présence d'un couloir aérien sur les communes déléguées de Mougou et de Thorigné qui rend impossible l'implantation d'éoliennes. Qui plus est, la commune d'Aigondigné est située en quasi-totalité en zone Natura 2000. Enfin, les élus d'Aigonay se sont prononcés défavorablement à l'implantation d'éoliennes sur leur territoire.

Mme le Maire propose à l'assemblée de se prononcer.

Après délibération, l'assemblée, à la majorité des membres présents et/ou représentés,

- **DONNE un avis « défavorable »** concernant d'éventuels nouveaux projets éoliens sur le territoire de la commune,

Pour : 25

Contre : 1 (avis « favorable »)

Abstentions : 3

- **DONNE un avis « neutre ou variable selon le projet »** concernant les projets photovoltaïques sur le territoire de la commune,

Pour : 28

Contre :

Abstention : 1

- **DONNE un avis « neutre ou variable selon le projet »** concernant les projets de méthanisation sur le territoire de la commune,

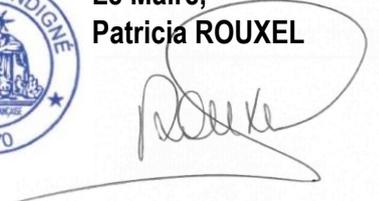
Pour : 20

Contre : 8 (avis « favorable »)

Abstention : 1



Le Maire,  
Patricia ROUXEL



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le : .....

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.